

Tarifs Prestations 2011-2012

Prises de vues* : en extérieur ou en studio avec remise sur CD (après tri) de l'ensemble des clichés exploitables (édition soumise à l'adjonction du Copyright discret mais lisible en bas de chaque cliché).

100 euro net la demie journée (4 à 5 heures environ).

160 euro net la journée (8 à 9 heures environ).

Impression (Tarif de base)

Tirage : impression jet d'encre en couleur et/ou noir et blanc sur papier glacé 210 g/m² :
format : 21x29,7 cm (A4) = **22 euro** net / impression,

Tirage : impression jet d'encre en couleur et/ou noir et blanc sur papier glacé 240 g/m² :
format : 10x15 cm = **10 euro** net / impression,

Retouche basique : **8 euro** net par cliché,

Montage basique : **8 euro** net par cliché,

Diaporama muet : **30 euro** net (base 30 clichés) et **0,80 euro** par clichés supplémentaires à intégrer.

Calendrier : **35 euro** net (base un cliché par mois et une couverture).

Participation au frais d'emballage et d'expédition : **1,50 euro** net par envoi,

Retirage : Tarif de base x 1,3

Partenariat :

Prestation idem que "Prises de vues*" ci-dessus :

Le photographe se limite aux prises de vues* et au tri des clichés et le "partenaire" se charge de l'impression, de la diffusion et de la vente des photos.

Le photographe demande : **50 euro** (demie journée) ou **80 euro** (journée) net au titre de sa prestation de prise de vues*, et **5 euro** net sur chaque clichés vendus par le partenaire.

Les quantité et les tarifs de ventes sont libres pour le partenaire.

Si le déplacement est prévu en dehors de la zone "Tours/Veretz" ou de sa proche agglomération (>~ 10 km), une facturation est à prévoir de façon à couvrir la totalité des frais de route.

À savoir **0,50cts d'euro** net du kilomètre (aller/retour), au départ de Tours sur une base maps.google.fr, prise en charge totale des frais liés à la restauration et/ou à l'hébergement si besoin.

Toute autre demande : sera soumise à devis préalable : Choix du lieu, choix des dates, mise en scène, fournitures divers et variées de matériels et accessoires, accompagnement de "modèle photo", ...

* Les réalisations étant de "droits gérés", les droits d'auteurs ne sont pas transmis lors de la vente de la prestation. Le photographe reste propriétaire des droits d'auteur (sauf meilleur accord écrit et signé).